



Libellé de la fiche métier de rattachement : (www.métiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr)

Code métier : 05L10

DIRECTION/SITE : DIRECTION DU LABORATOIRE

SERVICE/POLE : Service de Bactériologie / Pôle de Biologie Médicale et d'Anatomie Pathologie

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH):

Grade : *Technicien de laboratoire*

Quotité de travail : 100 %

Horaires et jours travaillés : *tous les jours y compris samedis, dimanches et jours fériés
8h-16h, 13h30-21h*

Responsable(s) hiérarchique(s) :

- **Chef de Pôle :** *Professeur Aurélien LEBRETON*
- **Chef de Service :** *Professeur Richard BONNET*
- **Cadre Supérieur de Santé :** *Mme Valérie RYCKBOSCH*
- **Cadre de santé :** *Mme Magali BOURG*

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le service de bactériologie assure les analyses microbiologiques du Centre Hospitalier Universitaire. Il est divisé en secteurs d'activités en fonction des types de prélèvements traités.

DEFINITION DU POSTE

Conforme aux textes régissant le métier de technicien(ne) d'analyse en Biologie Médicale du Répertoire des Métiers de la Fonction Publique Hospitalière et validés par la DRH du CHU.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Participation à l'activité courante du laboratoire dans le but d'identifier les éléments, cellules et micro-organismes normaux ou pathologiques dans les échantillons biologiques
- Participation à l'ensemble des tâches pré-analytiques et post-analytiques
- Réalisation et validation technique des analyses du poste de travail
- Maîtrise du fonctionnement des appareils utilisés et des maintenances
- Contribution à la mise en œuvre de nouvelles techniques, des protocoles de recherche et d'évaluation
- Participation aux tâches annexes, en lien avec l'activité du laboratoire (documentation qualité, gestion des stocks, métrologie, informatique, ...)
- Participation à la formation continue proposée par le laboratoire
- Participation à la formation technique des stagiaires et des nouveaux arrivants.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service.



COMPETENCES REQUISES

- Evaluation de la pertinence des données et/ou informations recueillies
- Connaissances des éléments, cellules ou micro-organismes normaux ou pathogènes
- Capacité d'organisation et de rigueur : L'agent doit se conformer aux bonnes pratiques de laboratoire, d'hygiène et de sécurité
- Maîtrise des logiciels informatiques courants
- Identification et diagnostic des dysfonctionnements, pannes ou anomalies sur les matériels et équipements du service
- Dynamisme et esprit d'initiative pour suivre les évolutions techniques de la discipline et actualiser ses connaissances
- Disponibilité et adaptabilité quotidienne au programme de travail
- Capacité à se former et à actualiser ses connaissances pour utiliser les procédures, codes, langages, protocoles, et réglementations spécifiques à la pratique du service et pour s'adapter à de nouvelles technologies et méthodes d'analyse
- Qualités relationnelles et de communication : L'agent doit être animé d'un réel esprit d'équipe, et être capable de travailler en équipe pluridisciplinaire. Il doit être capable de rendre compte de son activité et de transmettre des informations
- Discrétion et respect du secret professionnel.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Etre titulaire d'un des diplômes requis pour accéder à la Fonction Publique Hospitalière en qualité de technicien d'analyse en biologie médicale selon l'arrêté du 15 juin 2007.

Maîtrise des techniques de bactériologie souhaitée

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Chef de service, cadre de santé
- Biologistes
- Techniciens de laboratoire du centre de biologie
- Personnel médical et paramédical des services de soins
- Agents péri-analytiques

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Etre polyvalent au sein du service

Profil de poste pouvant être modifié en fonction des évolutions de l'activité du service